

CHAÎNAGE POIDS LOURD



L'objectif de cette formation est de permettre aux conducteurs de poids lourds d'acquérir une maîtrise complète du chaînage en conditions réelles, afin qu'ils soient capables de réaliser cette opération en toute sécurité, de manière autonome et efficace.



Sécurité



Continuité d'activité



Conformité réglementaire



04 22 91 65 81 >>>
www.gsformation.fr

CHAÎNAGE POIDS LOURD

✓ Les objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le conducteur de poids lourd sera en mesure de :

- Maîtriser le cadre réglementaire relatif à la Loi Montagne et aux équipements obligatoires en période hivernale.
- Sélectionner et contrôler le matériel de chaînage adapté à son véhicule afin de garantir son bon état d'utilisation.
- Mettre en place, ajuster et retirer efficacement les chaînes sur un poids lourd, tout en appliquant les consignes de sécurité.

✓ Public concerné

Tout conducteur

✓ Prérequis

Aucun

✓ Outils et moyens

- chaîne à neige
- Véhicule habituel du conducteur
- Formateur qualifié

✓ Modalité d'accès à la formation

Sauf cas particulier, le délai d'accès moyen à la formation est en générale d'un mois après le retour validé du devis et de la convention de formation.

✓ Modalité de la formation

En présentiel sur site du client.

✓ Méthode d'évaluation des acquis

Les acquis des participants, sur les volets théoriques et pratiques, sont évalués en continu à travers des mises en situation, des exercices et des échanges tout au long de la formation.

✓ Validation

Attestation de suivi de formation

✓ Situation de handicap

Dans certain cas des adaptations pourront être mise en place, merci de nous consulter en amont par mail à l'adresse suivante : contact@gsformation.fr

✓ Durée

Demi-journée pour 4 à 5 participants

✓ Tarif

Nous consulter



04 22 91 65 81 >>>
www.gsformation.fr

CHAÎNAGE POIDS LOURD



Partie théorique (0h45)

- Contexte réglementaire :
 - Présentation de la Loi Montagne II (zones concernées, période hivernale).
 - Signalisation spécifique (panneaux B26, B27, B58, B59).
 - Équipements obligatoires (chaînes, chaussettes, pneus hiver, homologations).
- Responsabilités du conducteur et de l'entreprise :
 - Obligations légales et sanctions en cas de non-conformité.
 - Impact sur la sécurité routière et la circulation.
- Rappel des bonnes pratiques de sécurité :
 - Vérifications préalables avant le départ (état des chaînes, accessibilité, stockage).
 - Importance de l'anticipation (ne pas attendre d'être bloqué pour chaîner).



Partie pratique (2h45)

- Présentation du matériel :
 - Différents types de chaînes (classiques, renforcées, automatiques).
 - Vérification de la compatibilité avec les pneumatiques du poids lourd.
- Exercices pratiques :

1. Installation des chaînes :

- Mise en place sur un poids lourd en conditions simulées.
- Respect des consignes de sécurité (gilets, triangles, calage, frein de parc).

2. Ajustement et tension des chaînes :

- Vérification du bon positionnement.
- Contrôle après quelques mètres parcourus.

3. Retrait des chaînes :

- Procédure sécurisée pour enlever rapidement les chaînes.

4. Évaluation pratique :

- Chaque participant effectue une mise en place complète.
- Vérification par le formateur de la bonne application des consignes.

5. Conclusion

- Retour d'expérience avec les stagiaires.
- Rappel des points clés de la réglementation et de la sécurité.
- Questions/réponses.



04 22 91 65 81 >>>

www.gsformation.fr